L’Océan Viking a manœuvré contre le droit de la mer pour aider les « naufragés volontaires » africains.

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 12 novembre 2022

Trois semaines et près de 3 000 kilomètres : le voyage hors le droit de l'Océan Viking…

Une analyse espagnole du périple de l'Océan Viking.

RUBÉN PULIDO – 11 NOVEMBRE 2022
(Traduction Web)

Le navire **Ocean Viking** de l'organisation humanitaire SOS Méditerranée est arrivé dans les ports de la ville française de Toulon avec plus de 200 immigrants à bord et après avoir parcouru **plus de 1 500 milles (près de 3 000 kilomètres)** pendant trois semaines à travers la Méditerranée centrale.

Les premières opérations ont été menées entre le 20 et le 23 octobre, jours au cours desquels ils ont fourni une assistance à deux bateaux (au moins) dans lesquels 73 immigrés illégaux voyageaient, selon l'ONG elle-même. Après ces premières manœuvres, l'équipage de l'Océan Viking a eu l'opportunité de mettre en sécurité ces clandestins – dont au moins cinq enfants – alors qu'ils n'étaient qu'à 110 milles nautiques de la **ville portuaire de Sfax (Tunisie).** Cependant, SOS Méditerranée a ignoré ce qui était prévu dans la loi maritime et n'a pas profité de l'opportunité dans la ville tunisienne d'apporter une aide humanitaire aux immigrés.

Du 20 au 23 octobre, SOS Méditerranée se situe à 110,1 milles nautiques de Sfax

comme port sûr le plus proche – Logiciel : MarineTraffic

Le port de Sfax est l'un des plus anciens du pays et le deuxième de Tunisie. La ville compte au moins 15 centres de santé entre hôpitaux et cliniques, selon la compagnie d'assurance Allianz Care . Ses ports ont été utilisés à de nombreuses reprises pour le débarquement en toute sécurité des clandestins secourus par les autorités tunisiennes. Il compte également des délégations d'entités telles que **le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)** , qui garantissent l' attention et l'inclusion des profils nécessitant l'asile ou la protection internationale.

Après des opérations dans la zone la plus proche des côtes tunisiennes, le navire Ocean Viking s'est déplacé vers le nord de l'île italienne de Lampedusa. Là, l'ONG française a complété l'assistance aux bateaux successifs jusqu'à porter le nombre d'immigrés illégaux interceptés à un total de 234.

Le 27 octobre, SOS Méditerranée a de nouveau eu l'opportunité de se conformer à la législation maritime internationale pour sécuriser l'immigration assistée. À seulement 56,2 milles nautiques – un peu plus de 100 kilomètres – Malte était le port sûr le plus proche, un pays qui, à d' autres occasions , a accueilli des immigrants illégaux secourus près de ses côtes sans incident et en toute sécurité. Mais l'ONG a de nouveau désobéi à ce qui était prévu dans le droit maritime.

Après avoir ignoré un débarquement en toute sécurité à Malte, SOS Méditerranée s'est déplacé vers les eaux au large de la ville portuaire italienne de Catane, située sur la côte est de la Sicile, où il s'est heurté à l'opposition du **gouvernement de coalition de Giorgia Meloni.** L'ONG française a eu l'occasion de débarquer en toute sécurité à au moins deux reprises et ainsi de satisfaire au droit maritime, mais elle a continué avec son objectif principal : débarquer en Italie. Enfin, face au refus du gouvernement de coalition **Giorgia Meloni** , l'Ocean Viking entreprend un nouveau voyage vers les ports français. Au cours de la navigation, il est passé par

les ports de Malte, mais SOS Méditerranée n'a pas envisagé cette option et est de nouveau passé à côté sans établir les communications nécessaires pour sauver au plus vite l'immigration clandestine qu'il avait à bord. Et tout cela malgré la « terrible expérience physique et psychologique » des immigrés, comme l'affirme l'ONG elle-même dans ses twittes officiels.
Après trois semaines de navigation en Méditerranée, SOS Méditerranée a parcouru un total de 1 568 milles nautiques, soit près de 3 000 kilomètres au cours desquels, en toute impunité, il a ignoré le respect de toute la législation maritime internationale, imposables aux clandestins qui étaient à bord.

Une fois de plus, l'impunité dont jouissent ce type d'organisations s'est vérifiée, car elles ne respectent pas les réglementations maritimes internationales et **poursuivent l'objectif final que les mafias offrent aux immigrés illégaux.**

QU'ILS RETOURNENT EN AFRIQUE !

Au-delà de ces faits, la complicité entre trafiquants et… passeurs « humanitaires » !
Trois ONG de sauvetage en mer accusées de complicité avec les passeurs criminels.

Une longue enquête italienne accuse des responsables de Save the Children, Médecins sans frontières et Jugend Rettet d'avoir facilité le trafic de migrants, notamment en communiquant avec les trafiquants.